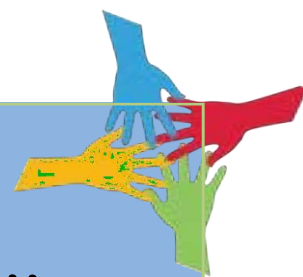


PETIT

VADEMECUM



des élèves RePA IRes Collège Augustin Malroux

Projet des élèves ReP@IRes 2025-2026

La devise des élèves RePAIRes est : **Accueillir, informer et rassurer !!!**

En **noir** : les questions que se posent les élèves de CM2 avant leur entrée au collège

En **bleu** : les éléments de réponse préparés par les élèves RePAIRes

1. Combien y-a-t-il d'élèves au collège Augustin Malroux ?

Il y a approximativement 550 élèves au collège Augustin Malroux. Cette année, nous avons 6 classes de 6^{ème}, 6 classes de 5^{ème}, 5 classes de 4^{ème} et 5 classes de 3^{ème}.

Cette année 500 élèves étaient demi-pensionnaires.

2. C'est quoi un emploi du temps (EDT) et quels sont les horaires ?

- Peut-être une nouveauté pour toi cette année (en fonction des écoles primaires) : il y a cours les mercredis matins
- L'emploi du temps est propre à chaque classe et même à chaque élève
- Tous les élèves auront un EDT nominatif (c'est-à-dire à son nom) à ranger dans le carnet de liaison. Tu pourras retrouver ton EDT sur Pronote !
- L'EDT que tu auras en début d'année sera provisoire durant les 15 premiers jours puis il sera définitif
- L'emploi de temps est expliqué par le Professeur principal (PP) à la rentrée
- Ton EDT te permettra de préparer tes affaires tous les soirs pour le lendemain en fonction des matières que tu auras ; un conseil : prépare tes affaires la veille !!!
- Attention au système des semaines A/B (un calendrier te sera communiqué) et des groupes
- Tu auras 26h de cours par semaine sur ton EDT (6h maximum par jour)
- Le début de journée peut être à 8h00 au plus tôt et la fin de journée peut être à 17h au plus tard
- Une heure de vie de classe peut se dérouler certaines semaines pour faire le point avec le professeur principal ou pour aborder certains sujets avec d'autres adultes du collège

Les sonneries : elles indiquent les débuts et les fins de cours ainsi que les temps de récréation. Les horaires sont indiqués dans le règlement intérieur du collège.

Les récréations : tu en auras plusieurs dans la journée : 7h35-8h, 9h55-10h10, 12h05-13h45 et 15h45-16h00. À la fin de chaque récréation tu devras trouver le marquage au sol qui correspond à la salle où tu vas avoir cours.



3. Est-il difficile de se repérer dans le collège ? Peut-on se perdre ?

- Toutes les salles sont numérotées (les portes numérotées sont des entrées et les autres sont des portes de sécurité)
- Le grand bâtiment est divisé en 3 parties (A, B et C) ; les salles 01, 02... se trouvent aux rez-de-chaussée, les salles 11, 12... se trouvent au 1^{er} étage et les salles 21, 22, arts plastiques, éducation musicales se trouvent au 2nd étage
- Un plan se trouve dans les couloirs. Il te faudra bien repérer la Vie Scolaire qui se trouve dans le grand hall, au rez-de-chaussée !
- Tu auras plusieurs visites du collège : celle faite avec ton école et celle du jour de ta rentrée
- Normalement au bout de deux semaines, les élèves connaissent l'établissement. C'est la durée moyenne de la période d'adaptation
- Les élèves « RePAIRes » seront référents auprès des 6èmes. Ils porteront un badge dans la cour durant les trois premières semaines de septembre. Si tu as des questions, tu pourras t'adresser prioritairement à eux
- Après chaque récréation, les élèves se rangent derrière un emplacement qui correspond à la salle où le prochain cours va se dérouler (numérotation au sol dans la cour).



Les élèves RePAIRes te proposeront un jeu dans la cour pour t'apprendre à repérer ces emplacements.

- Tous les élèves auront leur emploi du temps en début d'année et sur ce document sont indiqués les numéros des salles pour chaque heure ainsi que le nom des professeurs et des matières

Un conseil : suis ta classe et il n'y aura aucun problème, même les premiers jours.

4. Le collège est-il difficile ?

- Le programme de 6^{ème} reprend quelques notions abordées à l'école primaire et tu vas approfondir ce que tu as fait jusqu'à présent. C'est une continuité
- Voici les conseils que les élèves RePAIRes peuvent te donner :
 - Écouter en classe
 - Demander quand tu n'as pas compris (pendant les cours et/ou après)
 - Travailler régulièrement



Au collège, il existe pour t'aider :

- **Les devoirs faits** (avec plusieurs créneaux possibles comme 13h-14h). L'aide est assurée par des professeurs ; en 6^{ème} tu auras une heure de devoirs faits obligatoire inscrite dans ton emploi du temps
- **Les études** : les heures où tu n'as pas cours et tu pourras t'avancer dans tes devoirs
- Il existe aussi d'autres **dispositifs d'aide individualisés** : Fiche d'engagements, Contrats, contrats éducatifs/deréussite, des rendez-vous hebdomadaires, le tutorat ...

À la fin de chaque trimestre, un point sera fait sur tes résultats en conseil de classe. Nous parlerons aussi de ton comportement, de ton attitude et de ton assiduité.
De nombreux adultes sont présents au collège pour t'aider

5. Les différents personnels qui travaillent au collège

- La Principale : Mme Bettes
- La Principale Adjointe : Mme Escobar
- La Secrétaire Générale (appelée avant adjointe gestionnaire) : Mme Siguier
- Le CPE (gestion des problèmes, conflits ; suivi des absences et retards ; suivi des élèves avec les professeurs et travail avec les familles ; pilotage du service vie scolaire ; projets...) : M. Gomès
- Les personnels de surveillance (AED)
- Des secrétaires dans les bureaux de l'administration
- Les agents
- L'Assistante Sociale (AS) : Mme Chafaï
- L'Infirmière : Mme Cadalen
(Un médecin scolaire)
- La Psychologue de l'Éducation nationale (PsyEn) : Mme Lescure
- La Professeur Documentaliste : Mme Perroud
- Le Professeur Principal (PP)
- Les professeurs (une cinquantaine au collège)



6. C'est quoi les AED et « la Vie scolaire » ?

Les AED sont les Assistants d'éducation. Ils travaillent à la vie scolaire. Le CPE organise leur travail. Leur rôle consiste à : Surveiller et encadrer les élèves durant « les temps hors classe », les conseiller, transmettre des documents, contrôler les entrées et les sorties du collège, suivre les absences et les retards, contacter les familles, accueillir les élèves, les professeurs et les parents, suivre des classes (1 AED référent par classe), encadrer des activités durant la pause méridienne et participer à des projets etc

La vie scolaire est le bureau des AED. C'est aussi un point d'information et un lieu où les élèves peuvent justifier leurs absences et leurs retards.

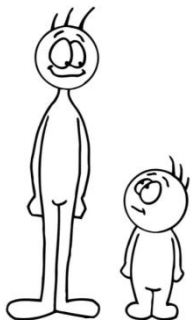
Donc, si tu as un souci, n'hésite pas venir en vie scolaire ! Les surveillants s'occuperont de toi !

La vie scolaire peut t'appeler au micro durant une récréation, soit pour te donner ou te demander un document soit parce qu'un adulte du collège souhaite te voir.

LA VIE
SCOLAIRE

7. La peur des élèves plus grands (les 3èmes)

- C'est un sentiment naturel. De plus grands à l'école primaire, tu vas changer de statut et faire partie des plus jeunes au collège
- Le règlement intérieur protège tous les élèves, les adultes présents également (assistants d'éducation, CPE, direction, professeurs...)
- La sécurité de tous les élèves est la préoccupation permanente des adultes
- Dans la réalité, les élèves de 3^{ème} ne s'en prennent pas aux élèves de 6^{ème}. Ils ne sont pas méchants
- « N'embête pas les 3^{ème} et les 3^{ème} ne t'embêteront pas »
- Tu auras des référents : les élèves « RePAIRes » et ton AED référent
- En cas de problème, les élèves doivent voir un adulte et des punitions et sanctions peuvent être prononcées à l'encontre des élèves qui commettent des infractions. Si besoin, les familles sont prévenues ou reçues au collège



8. La crainte d'avoir plusieurs professeurs ? C'est quoi un « professeur principal » ?

PROFESSEUR PRINCIPAL



- Les professeurs sont à l'écoute surtout le Professeur Principal. C'est un professeur référent qui s'occupe du suivi des élèves de sa classe en responsabilité
 - Le professeur principal (PP) est à l'écoute de ses élèves. Il peut gérer des soucis entre les élèves de sa classe dont il est le premier interlocuteur
 - Le PP anime des « heures de vie de classe » pour échanger avec les élèves. L'AED référent et/ou le CPE peuvent être sollicités pour ces temps de discussion
 - Le PP sera présent lors de tous les conseils de la classe dont il est le référent
 - Au quotidien, le PP vérifie les carnets de liaison de ses élèves, transmet des documents et donne des informations
 - C'est lui qui s'occupe de l'élection des délégués de classe (avec l'aide du CPE) en début d'année
- Tu auras à peu près 10 professeurs l'an prochain. Chacun va expliquer ses règles de fonctionnement et préciser les méthodes de travail dans sa discipline. Il est possible que tu trouves certains professeurs plus sévères que d'autres mais ne t'inquiète pas, tu seras informé de leur mode de fonctionnement. Tous les professeurs veulent la réussite des élèves !

9. Peut-on se faire embêter ou harceler au collège ? **Présentation par les Ambassadeurs NAH (+ leurs missions)**

- Si tu rencontres un problème au collège, tu vas essayer de le gérer toi-même dans un premier temps (sans recourir à la violence) puis si le problème persiste, tu pourras t'adresser à un adulte (assistants d'éducation, professeurs, CPE, infirmière...) qui t'aidera à le gérer.
- Si dans la cour, tu rencontres un souci mineur (pas trop grave) et que les surveillants ne sont disponibles pour gérer le problème au moment où cela arrive, on te demandera de compléter en vie scolaire un document qui s'appelle le « témoignage élève ». Le CPE t'expliquera en début d'année comment fonctionne ce document.
- Le « harcèlement » se définit comme de la violence (verbale ou physique) qui se répète et qui crée l'isolement et le mal-être d'un élève.

Il n'y a pas plus de harcèlement au collège Augustin Malroux que dans les autres collèges mais nous ne sommes pas à l'abri que cela arrive.

Sache que dans notre collège, il existe :

- Une équipe « ressource NAH » composée de : Déborah, Célia, Charlène, Mme Debray, Mme Laemlin, Mme Larras, Mme Cadalen, Stéphanie, Sandrine, Cathy et M. Gomès qui gèrent les situations d'harcèlement quand elles arrivent ou quand elles risquent de le devenir
- Des élèves Ambassadeurs qui mènent des actions de sensibilisation auprès des élèves, participent à des moments forts comme la journée NAH (Non Au Harcèlement), le concours NAH. Ils sont des référents bien-être pour tous les élèves. Enfin, ils repèrent des élèves qui ne sentiraient pas bien et relayent des informations à l'équipe ressource. Le trombinoscope est affiché dans le collège
- Des interventions et des heures d'enseignement assurées auprès de tous les élèves concernant la problématique du harcèlement à l'École
- Des adultes à l'écoute dans la cour (notamment les surveillants) et dans les cours (les professeurs)



10. Les sacs ne sont pas trop lourds ?



- Ton sac sera lourd le 1^{er} jour car on va te donner des fournitures et tes livres. Tu peux d'ailleurs prévoir un sac supplémentaire ce jour-là
- En fonction de ton emploi du temps, tu auras plus ou moins de cahiers et de livres à prendre
- Tous les élèves demi-pensionnaires disposent d'un casier. Il faut acheter un cadenas (non fourni par le collège). Il faut utiliser son casier. C'est une question d'organisation
- A chaque récréation, tu pourras accéder à ton casier et déposer les affaires dont tu n'auras pas besoin
- Pour les élèves externes, vous pourrez bénéficier d'un casier si vous avez des problèmes de santé. Exceptionnellement, vous pourrez déposer un sac en vie scolaire
- Il sera également possible d'avoir un double jeu de livres pour les élèves qui ont des soucis de santé (un jeu reste au collège, un jeu reste à la maison). Ce point est à voir avec l'infirmière

11. Est-ce qu'il y a beaucoup de devoirs ?



- Tu auras des devoirs mais tu auras normalement le temps de les faire. Il est important de bien s'organiser
- Tu pourras vérifier sur Pronote (logiciel utilisé au collège)
- Tu auras aussi des heures d'études (aide possible par des surveillants ou éventuellement par des élèves plus grands)

Nous te conseillons de t'avancer pendant les heures où tu n'auras pas cours

- Au CDI, tu pourras faire des travaux de recherche ou lire
- Durant les heures de vie de classe, ton professeur principal te donnera des conseils d'organisation. Nous appelons cela, la « méthodologie »
- L'écoute en classe est indispensable. Sans t'en rendre compte, tu fais déjà la moitié du travail d'apprentissage en écoutant bien en classe
- Si tu estimes que tu as trop de devoirs, il faudra informer les délégués de ta classe (représentants des élèves) qui informeront les professeurs concernés (si ton avis est partagé par d'autres élèves)
- En cas d'absence, un camarade pourra prendre tes cours et les devoirs. Un système de récupération des cours sera mis en place pour les absences longues



12. Peut-on participer à des activités au collège ?

- Des clubs existent durant la pause de midi : « jeux », théâtre, éco club, guitare, club détente, foyer, atelier sciences et technologie, bar à math
- L'AS (Association Sportive) propose plusieurs sports comme le badminton, le futsal, tennis de table, fitness
- La chorale : les élèves inscrits se réunissent une fois par semaine
- Tu pourras participer à des projets comme celui des élèves RePAIRes, des délégués ou du Conseil de la Vie Collégienne par exemple ; des projets de solidarité sont également organisés au collège

13. Le self

- Un « self » se distingue d'une « cantine » du fait que les élèves se servent (plateau, couverts, entrée, dessert et plat principal)

Il y a plusieurs choix possibles. Le menu est affiché pour les élèves !

- Un ordre de passage est établi (chaque niveau de classe déjeune au moins une fois en 1^{er}

Un surveillant appelle les élèves dans la cour grâce à un micro ; les élèves qui n'entendent pas l'appel ou qui ne se présentent pas au bon moment déjeunent à la fin du service

- Les élèves qui participent à des activités, des projets ou des réunions entre 13h et 13h50 seront prioritaires

- À la fin du repas, tu débarrasseras ton plateau en suivant un ordre affiché. Nous sommes sensibles à la question du gaspillage alimentaire. Tu devras suivre des consignes pour déposer ton plateau (ordre)

- Les élèves « demi-pensionnaires » déjeunent au self tous les jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Les élèves « externes » doivent s'adresser à Madame Déléguée, secrétaire de la Gestionnaire pour acheter un ticket s'ils souhaitent exceptionnellement déjeuner au collège



14. Des nouvelles matières au collège ?

Oui, tu auras de nouvelles matières : Éducation musicale, Arts plastiques, SVT, Physiques et en 5^{ème} : Technologie, espagnol, allemand et latin ...

15. Le carnet de correspondance

- C'est la « carte d'identité du collégien ». Tu devras l'avoir sur toi tous les jours. Un contrôle des carnets est fait à l'entrée du collège et à chaque sortie



- Ton professeur principal te présentera les différentes parties de ton carnet le jour de la rentrée - Il existe différents régimes d'entrées et sorties

- Chaque adulte du collège peut noter « un mot » dans ton carnet.

- Il peut s'agir d'une remarque concernant ton comportement, ton attitude face au travail ou d'éventuels manquements comme des oublis d'affaire ou bien une demande de rendez-vous à tes parents

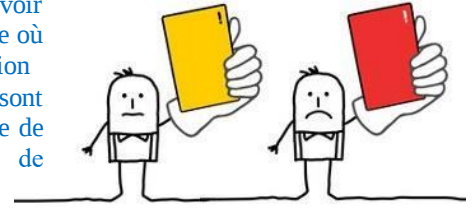
16. Les punitions et les sanctions

Si tu ne respectes pas le règlement intérieur du collège, tu peux faire l'objet d'une punition ou d'une sanction

Les punitions concernent des faits « mineurs » et sont (dans l'ordre de la moins sévère à la plus sévère) : observation orale ou dans le carnet, excuses orales ou écrites, devoir supplémentaire à faire à la maison, retenue (un travail est donné au collège sur une heure où tu n'as pas cours habituellement), une exclusion de cours et la mise en garde avant sanction

Les sanctions concernent des manquements graves ou répétés au règlement intérieur et sont (dans l'ordre de la moins sévère à la plus sévère) : l'avertissement, le blâme, le mesure de responsabilisation, l'exclusion temporaire de classe, l'exclusion temporaire de l'établissement et l'exclusion définitive suite à une décision du conseil de discipline

À la différence des punitions, les sanctions sont portées au dossier scolaire des élèves



17. Les transports scolaires (cars)



- Les cars sont numérotés devant, sur le côté et parfois à l'arrière
- Si tu as un doute, n'hésite pas de demander au chauffeur la destination du car
- Tu disposeras d'une carte de transport à présenter tous les jours au chauffeur
- Si tu loupes ton car, pas de panique. Avec les surveillants, tu pourras téléphoner à tes parents pour qu'ils viennent te chercher

18. La peur d'être séparé(e) des copains et copines ?

- Normalement, lors de la constitution des classes, nous prenons en compte la destination de chaque élève et nous faisons en sorte que vous soyez avec, au minimum, un camarade de votre village

Les familles peuvent faire un courrier à destination du chef d'établissement pour que des élèves soient (ou nesoient pas) ensemble. Cela doit être exceptionnel !

- Des moments dans la journée pour se retrouver : les récréations (plusieurs dans la journée), les activités sportives du mercredi après-midi et lors des activités entre 13h et 13h50

19. Quelle procédure est à suivre en cas d'absence ou de retard au collège ?

- ✓ Les parents doivent prévenir le collège par téléphone (CPE ou vie scolaire)
- ✓ À son retour au collège, l'élève qui a été absent ou en retard doit se présenter en vie scolaire pour apporter un billet complété et signé par ses responsables. On dit qu'il doit « justifier » son absence ou son retard
- ✓ Pour les dispenses d'EPS, il faut amener un certificat médical ou faire un mot à l'attention du professeur d'EPS
- ✓ Les billets roses concernent les absences et les billets bleus concernent les retards
- ✓ Attention : tu dois être présent tous les jours et ne pas être en retard. Seuls les cas de force majeure (maladie, raison familiale ou fête religieuse) sont autorisés par la loi
Si tu comptabilises trois retards ou trois absences pour motifs non recevables, tu pourras être puni (retenue par exemple) ou sanctionné

20. Présentation de la journée de rentrée (encadrée par les PP)

- Les élèves de 6ièmes sont seuls dans l'établissement le premier jour. Les élèves de 5ièmes, 4^{ième} et 3^{ième} reprennent le collège le lendemain. Ce jour-là les élèves de 6^{ième} n'ont pas cours
- À l'arrivée le matin, les parents peuvent rentrer dans la cour du collège (à voir en fonction du Protocole sanitaire applicable à la rentrée)
- La Principale du collège fait l'appel ; à ce moment-là, les élèves connaissent leur classe
- Ensuite, les élèves suivent leur professeur principal (professeur « référent ») avec qui ils vont passer la matinée

Le professeur principal va proposer aux élèves de sa classe en responsabilité :

- Une présentation de l'établissement avec une nouvelle visite
- Des explications sur le fonctionnement du collège
- Des conseils pour bien s'organiser
- La distribution du carnet de liaison et la lecture du règlement intérieur
- La transmission de plusieurs documents (à relire ou compléter avec tes parents à la maison)
- La récupération des manuels scolaires
- La répartition des casiers etc

Des personnels vont se présenter auprès des classes comme la Principale, la Principale adjointe, le CPE, l'infirmière...